Plus de 60 ans après la Libération et la fin de la Seconde Guerre mondiale, il faut s'interroger sur ce « court vingtième siècle » marqué par la guerre et les destructions massives : un siècle qui, comme le constate Eric Hobsbawm, « a vécu et pensé en terme de guerre mondiale, même lorsque les armes se taisaient et que les bombes n'explosaient pas ».

Il faut comprendre ce « siècle des guerres » et de la guerre totale au regard également des guerres annonciatrices : celle des Boers et la guerre russo-japonaise de 1905, sans négliger les guerres coloniales (on pourrait également remonter aux enjeux de la guerre de Sécession).

Le XXe siècle est marqué par la violence dont la guerre est un lieu d'expérimentation et de discussion. En même temps, différentes approches historiographiques insistent sur des formes de violence en temps de paix.

Il s'agit d'une réflexion sur les rapports dialectiques entre société et guerre. Dans ce siècle de l'ère des masses, de la modernité, le programme invite à réfléchir sur les notions de production, de modernisation et de violence. La guerre est en effet un « acte social qui ne peut se penser qu'en articulation avec les transformations des formes d'organisation des productions et du travail » ; « la guerre s'industrialise en même temps que l'économie se militarise » selon les mots de Pierre Naville. Comme le souligne Mark Mazower dans le chapitre final des *Guerres du XXe siècle* « il n'y a pas si longtemps, on pensait que modernisation était synonyme de prospérité, de stabilité et de bien-être social. Lorsque les sociologues cherchaient à expliquer certains phénomènes de violences politiques précédant notre époque, ils avaient tendance à les considérer comme relevant d'un processus de transition. Aujourd'hui les chercheurs estiment que le XXe siècle se caractérise précisément par les massacres sanglants, sans aucun précédent historique, qui l'ont jalonné ».

Ce temps des guerres de masse (de guerres totales) invite à porter le regard sur les enjeux sociaux, sur les effets induits sur les sociétés. Surtout, la guerre concerne les populations civiles, plus que par le passé : non seulement leur participation à l'effort de guerre est essentiel, mais les populations civiles sont aussi occupées, réfugiées, déplacées, bombardées, voire exterminées, elles deviennent des enjeux tactiques et stratégiques.

Mais exorcisée ou banalisée, l'expérience de la mort massive n'est pas sans entamer la valeur de l'existence humaine, rendant alors concevable la violence totalitaire. Le mythe de la guerre est exploité par les partis extrémistes ; il nourrit le nationalisme de revanche. Le nazisme est directement issu de ce processus de brutalisation (voir les travaux de G. L. Mosse).

Sur l'ensemble de la période, les civils sont confrontés de plus en plus à la violence de guerre ; c'est un véritable changement de nature des conflits face aux expériences guerrières du passé (Patrick Fridenson et Nathalie Moine, « L'éternel retour des guerres », dans *Le Mouvement social*, n° 200, juillet 2002). La violence de guerre liée à l'expérience traumatisante de la guerre totale souligne qu'il ne s'agit plus seulement d'une violence d'Etat, mais d'une violence d'en bas exercée par certains groupes de civils… Ainsi se pose, entre autres, la question des bourreaux ordinaires (Christopher Browning, *Des Hommes ordinaires*, Les Belles Lettres, 1994) celle des génocides, renvoyant à un champ historiographique fécond.

Plutôt que le terme de génocide qu'il faut réserver aux cas arméniens, juifs ou tziganes, on peut déjà évoquer la question de l'épuration ethnique (oustachis dans les Balkans) dans la logique de construction des identités nationales.

Généralement on distingue différentes approches des civils dans la guerre ; comment la vie civile s'adapte-t-elle au fait guerrier ? Quel est le quotidien des civils (urbains/ruraux) ? Comment sont-ils mobilisés ? Comment vivent-ils les combats et les violences ? Comment des groupes, des individus sont enfermés, écartés, voire exclus dans des camps ? (sans négliger non plus les logiques mémorielles qui s'en suivent).

Telle est l'approche que je vous propose sur les camps au XXe siècle. Il s'agira de faire un rappel sur les origines, les enjeux des années de guerre civile des années 1930, puis des logiques de la Seconde Guerre mondiale, sans pour autant faire une étude exhaustive du système concentrationnaire nazi et en focalisant notre regard sur ce qui s'est passé en France.

Origines et enjeux

Le terme de camp d'après la définition du *Trésor de la Langue Française* (CNRS) : *P. ext.* « Terrain clos équipé d'installations de type militaire où sont placés d'autorité certains types de personnes. *Camp de prisonniers* (de guerre), *camp disciplinaire, camp de travail, camp de réfugiés ; s'évader du camp* ».

A la fin du XIXe siècle, la guerre totale fait son apparition et est à l'origine des premiers camps de concentration et de l'expression « camp de concentration » elle-même.

L'innovation technique qu'est la mise au point du fil de fer barbelé (clôture hermétique à faible coût), permet de parquer dans un temps court et rapide… le bétail et/ou les hommes.

La guerre des Bœrs marque la naissance des camps de concentration : les Britanniques enferment des populations suspectes de solidarité envers les Bœrs.

De septembre 1900 à mai 1902, la guérilla boer est particulièrement active (attaque des chemins de fer et des télégraphes) ; Kitchener, soutenu par les autorités britanniques, en vient finalement à bout grâce à une politique de répression et de terreur.

Les « camps de reconcentration » pendant la seconde guerre des Bœrs

Lizzie Van Zyl

Lizzie Van Zyl, enfant bœr internée et décédée dans le camp de concentration britannique de Blœmfontein durant la seconde guerre des Bœrs (1899-1902).
Photographie disponible sur Wikipedia
http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:LizzieVanZyl.jpg

Une dénonciation dans L'Assiette au beurre

Jean Veber dénonce en 1901 dans *L'Assiette au Beurre*, les « camps de reconcentration » du Transvaal.
Collection particulière
« Les prisonniers boers ont été réunis en de grands enclos où depuis 18 mois ils trouvent le repos et le calme. Un treillage de fer traversé par un courant électrique est la plus saine et la plus sûre des clôtures. Elle permet aux prisonniers de jouir de la vue du dehors et d'avoir ainsi l'illusion de la liberté (Rapport officiel au War office) »

Les mesures sont extrêmes : terres brûlées, création de camps de concentration (200 000 personnes enfermées, dont 120 000 Africains noirs et 116 000 Boers, soit le quart de la population ; 20 000 morts).

Cette guerre est surtout l'occasion d'un scandale dans les sociétés civiles européennes, et pas uniquement en Grande-Bretagne ; on assiste à une cristallisation autour de cet événement des oppositions au nouvel impérialisme britannique. Ainsi, les massacres et les camps de concentration ont mobilisé une large opinion.

L'exemple d'Emily Hobhouse (1860-1926) en Angleterre est révélateur de cette mobilisation. Infirmière, militante progressiste, suffragette et pacifiste, elle visite notamment le camp de concentration de Bloemfontein et dénonce, dès lors, les conditions d'enfermement des populations civiles.

L'ère des camps est née. Les camps de concentration sont repris lors des guerres des Balkans puis au cours de la Grande Guerre.

Durant la Première Guerre mondiale, l'affrontement total connait son paroxysme : il s'agit de vaincre l'adversaire considéré comme barbare et étranger à la civilisation. La propagande est accompagnée par la mise en place de camps de concentration en France pour les ressortissants allemands, non sans poser certaines inquiétudes. L'engrenage de la guerre totale a donc mis en évidence les « atouts » d'une telle pratique pour isoler et enfermer les civils, considérés désormais comme des adversaires. La montée des fascismes, mais également du stalinisme, (dont on ne traitera pas au cours de cette mise au point) amplifie le phénomène concentrationnaire.

Goering revendique l'idée de la création des KZ (Konzentrationslager). Il explique qu'il s'est inspiré des camps de concentration utilisés par les Anglais pendant la guerre des Boers et en rejette la responsabilité morale sur eux. Dans son discours du 30 janvier 1941, Adolf Hitler reprend l'argument, déclarant : « *ce n'est pas en Allemagne qu'on a imaginé les camps de concentration dont les inventeurs sont les Anglais qui, par une institution de ce genre, pensent pouvoir peu à peu briser l'échine des peuples* ». Certes, il s'agit d'une justification, mais qui invite aussi à mesurer les logiques britanniques et les spécificités nazies…

Autre exemple, lorsqu'en 1939, des réfugiés espagnols arrivent en France, vaincus par Franco, la IIIe République, qui ne leur est plus favorable, crée des camps de concentration pour regrouper les « indésirables »…

On peut alors proposer une première définition : « un lieu où, en temps de crise ou de difficulté inopinée, sont enfermés des opposants, des suspects ou des indésirables. Il s'agit donc « de lieux improvisés » où est exercée une détention arbitraire, mais dont l'existence, réduite dans la durée, est éphémère. La crise passée, le camp est appelé à disparaître… » (Maurice Voutey, *Les camps nazis. Des camps*

sauvages au système concentrationnaire, 1933-1945, Graphein-FNDIRP, 1999, p. 14)

Continuité du phénomène et ses évolutions

L'internement, comme forme de répression, se distingue par sa nature et sa fonction de l'emprisonnement ; en 1938, un premier décret est promulgué instituant l'internement administratif et visant les personnes censées nuire à l'État. Les premiers camps - pensés comme provisoires en 1938 - sont créés. Il s'agit de Compiègne et Drancy.

Interné : personne qui a subi un internement administratif. À la différence des procédures judiciaires traditionnelles, celui-ci ne vise pas des personnes suspectées d'un délit ou d'un crime mais celles qui représentent un danger potentiel. Il est appliqué « *dans l'intérêt de l'ordre ou de la sécurité publique* », comme le stipule le décret du 12 novembre 1938.

Les raisons d'être interné sont extrêmement variées et les sorts réservés aux communistes, aux réfugiés espagnols, aux gens du voyage nomades, ou aux Juifs étrangers sont également divers.

Si l'on reprend les travaux de Denis Peschanski, quatre logiques se sont succédées entre 1938 et 1946 en France :

- La première, celle de la IIIe République finissante, pensée comme provisoire, est une logique d'exception visant les indésirables étrangers, dans un contexte de crise d'identité nationale.
- Avec le régime de Vichy, de 1940 à 1942, le camp constitue le dispositif d'une logique d'exclusion, celle de la lecture de la défaite de 1940 à travers le prisme de la Révolution nationale.
- De 1942 à 1944, l'internement s'inscrit plus largement dans une logique de déportation, initiée par les Allemands ; Vichy gère les contraintes d'une population internée composée d'enfants, de femmes et de vieillards, faisant appel aux œuvres d'entraide (française, suisse, confessionnelle).
- Avec la Libération et le retour de la démocratie, de 1944 à 1946, prédomine à nouveau une logique d'exception, le dernier camp ferme en 1946. Les camps ne sont pas fermés et ils reçoivent des civils allemands, des collaborateurs ou supposés tels, et, comme avant, les « marché-noir » et les Tsiganes. Certains préfets qui s'émeuvent du sort réservé aux nomades obtiennent cette explication des autorités : « ils ne sont pas internés, ils sont assignés à résidence en camp d'internement ! ».

Au final, sur cette période, le phénomène a traversé trois régimes, la IIIe République finissante, l'État français sous tutelle allemande et la République renaissante. Mais, les logiques politiques qui ont présidé à l'internement ont été différentes...

Sous la IIIe république, les mesures d'internement visent les étrangers jugés indésirables à la suite d'un décret du 12 novembre 1938. Il s'agit essentiellement des Espagnols : pour parer les énormes flux, les réfugiés sont rassemblés dans des camps de contrôle et de triage situés dans les Pyrénées et même sur les plages du Roussillon. Les réfugiés espagnols sont estimés entre 300 000 à 350 000 personnes.

Dans un second temps, des camps plus en retrait de la frontière sont ouverts (par exemple Gurs, situé dans les Basses-Pyrénées, très vite à saturation avec un effectif de 20 000 internés environ). Mais des problèmes d'hygiène et des maladies comme la dysenterie apparaissent.

Au cours de la « drôle de guerre », il devient possible d'interner les individus suspects. Les résidants originaires des pays ennemis de la France sont enfermés ce qui concerne tout de même près de 20 000 personnes dont des Italiens (après le 10 juin) comme des femmes et des enfants autrichiens qui peuplent le camp de Gurs (souvent des réfugiés antifascistes).

L'approvisionnement des camps se dégrade à la fin 1940. La mortalité augmente sensiblement (à titre d'exemple, 700 morts à Gurs après l'hiver 1941).

Avec la mise en place du régime de Vichy, les camps ont un rôle différent : le dispositif de purification de la société voulue par les autorités, dans le cadre de la politique d'exclusion de la Révolution nationale, permet d'enfermer les éléments jugés impurs, notamment les juifs, mais aussi les Tziganes.

Le gouvernement de Pétain n'attend pas les directives de l'occupant pour signer des décrets afin de « débarrasser le pays des parasites ».

En Côte-d'Or, le camp administratif d'internement de Labergement-les-Moloy leur est réservé : caché dans la forêt, installé avec l'aide technique des Eaux et Forêts, il n'en reste rien, sauf une stèle commémorative posée récemment.

Le rapport du préfet du 21 juillet 1941 mentionne ceci : « Comme les maires et les habitants des communes où séjournent certaines tribus nomades ont déposé des plaintes pour vols et rapines commis par ces derniers, il devient nécessaire de créer un camp d'internement en Côte-d'Or ». Cette mesure fait du département le seul de la Zone occupée où l'internement des nomades relève des autorités françaises !

Les travaux de notre collègue Joël Mangin éclairent l'histoire de ce camp de nomades où il estime à 80 le nombre de nomades internés, sous la garde des gendarmes. Il souligne également plusieurs tentatives d'évasion qui entraînent pour certains la mort et des transferts vers le camp d'Arc-et-Senans (Doubs) ou vers des camps nazis.

L'autre camp important pour Tziganes en Bourgogne est celui de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes dans l'Yonne avec beaucoup d'internés nomades et les derniers libérés le sont, le 18 décembre 1945… Il n'y a encore aucune stèle à ce jour ! Un lieu de non-mémoire ou de mémoire refoulée…

En fait, les premiers camps de concentration du Reich, dès 1933 et surtout 1934, n'ont rien d'improvisé. C'est le début d'un système concentrationnaire spécifique lié au nazisme et qui n'a rien d'éphémère.

Le seul élément commun avec les autres camps,

L'internement des tsiganes en France

Décret du 6 avril 1940
Art. 1er. La circulation des nomades est interdite sur la totalité du territoire métropolitain pour la durée de la guerre.
Le 6 avril 1940, un décret du Président Paul Lebrun interdit la circulation des nomades sur la totalité du territoire métropolitain. Les nomades doivent se déclarer à la brigade de gendarmerie la plus proche, et ils seront astreints à résider pour la durée de la guerre en une localité prévue dans chaque département par le préfet compétent.

Les camps où ont été internés des Tziganes en France durant toute la Guerre :
Rennes (Ille-et-Vilaine), Les Alliers (Charente), Choisel (Loire-Inférieure), Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure), Mulsanne (Sarthe), Coudrecieux (Sarthe), Linas-Montlhéry (Seine-et-Oise), Grez-en-Bouère (Mayenne), Montsûrs (Mayenne), Mérignac (Gironde), La Morellerie (Indre-et-Loire), Monsireigne (Vendée), Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), Coray (Finistère), Barenton (Manche), Poitiers (Vienne), Jargeau (Loiret), Moloy (Côte-d'Or), Peigney (Haute-Marne), Arc-et-Senans (Doubs), Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne), Pontivy (Morbihan), Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord), Louviers (Eure), Boussais (Les Deux-Sèvres) ; Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), Le Barcarès (Pyrénées-Orientales), Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Saliers (Bouches-du-Rhône), Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Des Tsiganes - un petit nombre - ont également été internés à Gurs (Basses-Pyrénées), Noé (Haute-Garonne), Brens (Tarn), Nexon (Haute-Vienne), Rouillé (Vienne), Fanlac (Dordogne), Barraux (Isère), Monts (Indre-et-Loire) et dans le camp de femmes de Rieucros (Lozère).

Plaques et stèles commémmoratives
Labergement-Les-Moloy (Côte-d'Or)
« En ce lieu, de septembre 1941 à décembre 1942, quelque 80 personnes, pour la plupart tsiganes, et par familles entière furent internées puis transférées vers d'autres camps par le gouvernement de Vichy et Feldkommandantur. Passant souviens toi ». (2005)
Arc-et-Senans (Doubs)
« En ce lieu de la Saline Royale d'Arc-et-Senans, du 1er septembre 1941 au 11 septembre 1943, quelque 200 Tsiganes par familles entières, furent regroupées puis internées par le gouvernement de Vichy et la Feldkommandantur. Gadjo, n'oublie pas ! " (Inaugurée le 9 avril 1999).
Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne)
pas de plaque...
Saliers (à côté d'Arles, Bouches-du-Rhône)

c'est le caractère arbitraire de la mise en détention… et cela devient un rouage permanent et institutionnel de la machine étatique, indispensable au bon fonctionnement du Reich, mais aussi de Vichy dans le cas français…

Bibliographie et sitographie

Les guerres au XXe siècle

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et alii [dir.], *La politique et la guerre. Pour comprendre le XXe siècle. Hommage à Jean-Jacques Becker*, Paris, Editions Noésis, 2002.

Omer BARTOV et alii, *Les sociétés en guerre 1911-1946*, Paris, A. Colin "U", 2003.

Pietro CAUSARANO, Valeria GALIMI, François GUEDJ, Romain HURET, Isabelle LESPINET-MORET, Jérôme MARTIN, Michel PINAULT, Xavier VIGNA, Mercedes YUSTA [dir.], *Le XXe siècle des guerres*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004.

Jean-Louis DUFOUR, Maurice VAISSE, *La guerre au XXe siècle*, Paris, Hachette, 2003 (2e éd).

Anne DUMENIL, *La guerre au XXe siècle, tome 2 : L'expérience des civils*, La Documentation photographique n° 8043, 2005.

Eric J. HOBSBAWM, *L'âge des extrêmes. Histoire du court XXe siècle*, Bruxelles, Complexe-LMD, 1999.

Michel MARGAIRAZ, Jacques PORTES et Danielle TARTAKOWSKY, *Les sociétés, la guerre et la paix, 1911 à 1946, Europe, Russie puis URSS, Japon, Etats-Unis*, Paris, Hachette, 2003.

Mark MAZOWER, *Le continent des ténèbres. Une histoire de l'Europe au XXe siècle*, IHTP-Complexe, 2005.

George Lachmann MOSSE, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette Littératures, 1999.

Claude NIERES, *Faire la guerre*, Toulouse, Privat, 2001.

Antoine PROST [dir.], *Guerres, paix et sociétés 1911-1946*, Paris, Editions de l'Atelier, coll. "Mouvement social", 2003

René REMOND, *Introduction à l'histoire de notre temps, tome 3, le XXe siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1974.

Frédéric ROUSSEAU [dir.], *Guerres, paix et sociétés 1911-1945*, Atlande, 2004.

Les camps

Henriette ASSEO, *De la « science raciale » aux camps. Les Tsiganes dans la Deuxième Guerre mondiale*, Centre de Recherches tsiganes, CRDP Midi-Pyrénées, 1997.

Serge BARBA, *De la frontière aux barbelés, Les chemins de la Retirada 1939*, Editions Trabucaire, 2009.

François BEDARIDA et Laurent GERVEREAU [dir.], *La déportation. Le système concentrationnaire nazi*, BDIC,1995.

Colette BERTHES, *L'exil et les barbelés*, Editions Riveneuve, 2011.

Claudine CARDON-HAMET, *Les "45 000" Mille otages pour Auschwitz. Le convoi du 6 juillet 1942*, éditions Graphein, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 1997.

Johann CHAPOUTOT, *Le nazisme, une idéologie en actes, Documentation Photographique*, n° 8085, 2012. Voir en particulier Les centres d'assassinat, pp. 60-61.

Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale (1914-1920)*, Anthropos-Economica, 1995.

Mechtild GILZMER, *Camps de femmes, chroniques d'internées, Rieucros et Brens 1939-1944*, Autrement, 2000.

Anne GRYNBERG, *Les camps de la honte. Les internés juifs des camps français 1939-1944*, La Découverte, 1999.

Pierre MILZA, Denis PESCHANSKI [dir.], *Exils et migration. Italiens et Espagnols en France,1938-1946*, L'Harmattan, 1994.

Denis PESCHANSKI, *La France des camps : l'internement, 1938-1946*, Gallimard, 2002.

Denis PESCHANSKI, *Les Tsiganes en France, 1939-1946*, Editions CNRS, 2010.

Olivier RAZAC, *Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le camp*, La Fabrique, 2000.

Jacques SIGOT, *Ces barbelés que découvre l'histoire. Un camp pour les Tsiganes... et les autres : Montreuil-Bellay, 1940-1946*, Editeur Wallâda, 2010.

Maurice VOUTEY, *Prisonnier de l'invraisemblable ou l'extravagance du rêve. Quatre saisons à Dachau et dans les camps du Neckar*, Editions de l'Armançon, 1995.

Maurice VOUTEY, *Les camps nazis. Des camps sauvages au système concentrationnaire, 1933-1945*, Graphein-FNDIRP, 1999.

Annette WIEVORKA, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, 1992.

Sites des fondations

Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation
http://www.afmd.asso.fr/

Fondation de la Résistance
http://www.fondationresistance.com/

Fondation pour la mémoire de la déportation (FMD)
http://www.fmd.asso.fr/

Fondation pour la mémoire de la Shoah
http://www.fondationshoah.org/

Sites consacrés à l'étude du système concentrationnaire

Archives numérisées des procès de Nuremberg
http://nuremberg.law.harvard.edu/

Mémorial de Buchenwald
http://www.buchenwald.de/

Mémorial de Dachau
http://www.kz-gedenkstaette-dachau.de/

Mémorial de Mauthausen
http://www.mauthausen-memorial.at/

Musée d'Auschwitz
http://en.auschwitz.org.pl/m/

Sites des mémoriaux de Ravensbrück et de Sachsenhausen
http://www.ravensbrueck.de/

Saleha Vigreux-Benichou
professeure d'histoire-géographie
Lycée Montchapet
Dijon

Camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Alsace)